

Juin 1940

No 317

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE  
PUBLICATION MENSUELLE

---

# LE SAMARITANISME MODERNE ou Service social

BIBLIOTHÈQUE  
COLLÈGE DE SAINTE-FOY  
PAR 2410, CHEMIN SAINTE-FOY  
le R. P. Émile BOUVIER QUÉBEC, 10E.



Prix: 15 sous

---

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

MONTRÉAL

*Direction:*  
SÉCRÉTARIAT DE L'E. S. P.  
1961, RUE RACHEL EST

*Administration:*  
L'ACTION PAROISSIALE  
4260, RUE DE BORDEAUX

1940

TOUS DROITS RÉSERVÉS



# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

(Abonnement: \$1.50 par an)

1A. <i>L'Ecole Sociale Populaire</i> . . . . .	Arthur SAINT-PIERRE
2. <i>L'Organisation ouvrière dans la province de Québec</i> (2 <sup>e</sup> édition, 1913) . . . . .	S. S. LÉON XIII
15. <i>L'Encyclique « Rerum novarum »</i> . . . . .	Dr Joseph GAUVREAU
18-19. <i>Contre l'alcool</i> . . . . .	Abbé GOUIN, p. s. s.
20-21. <i>Un catholique social: Frédéric Ozanam</i> . . . . .	XXX
30. <i>L'Utopie socialiste — I.</i> . . . . .	R. P. DALY, c. ss. r.
33. <i>Les Ecoles maternelles</i> . . . . .	R. P. TRUDEAU, o. p.
40. <i>Les Syndicats socialistes et neutres</i> . . . . .	R. P. GONTHIER, o. p.
46. <i>A propos d'immunités</i> . . . . .	R. P. Alexandre DUGRÉ, s. j.
51. <i>Les Avantages de l'agriculture</i> . . . . .	Abbé GOUIN, p. s. s.
53-54. <i>Le Règne social du Sacré Cœur</i> . . . . .	Anatole VANIER
55. <i>Le Complot coopératif</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, s. j.
59. <i>Le Clergé et les œuvres sociales</i> . . . . .	R. P. Alexandre DUGRÉ, s. j.
62-63-64. <i>Vers les terres neuves</i> . . . . .	R. P. Edgar COLCLOUGH, s. j.
76. <i>Nos errements agricoles</i> . . . . .	Abbé Edmour HÉBERT
86. <i>Le Problème social et sa solution</i> . . . . .	E. S. P.
87. <i>Les Semaines sociales</i> . . . . .	Alfred CHARPENTIER
88-89. <i>De l'Internationalisme au Nationalisme</i> . . . . .	Antonio FERRAULT
91. <i>L'Action sociale</i> . . . . .	R. P. VILLENEUVE, o. m. i.
92-93. <i>La Grève et l'enseignement catholique</i> . . . . .	Edouard MONTPETIT
94. <i>Programme d'action sociale</i> . . . . .	Mgr L.-A. PÂQUET
96. <i>L'Organisation professionnelle</i> . . . . .	Abbé Emile CLOUTIER
97. <i>Syndicats patronaux</i> . . . . .	Abbé Edmour HÉBERT
100. <i>Le Salaire</i> . . . . .	XXX
102. <i>La Question des chemins de fer</i> . . . . .	Wilfrid GUÉRIN
103. <i>Les Caisses Desjardins: œuvre sociale</i> . . . . .	E. S. P.
105. <i>L'Organisation ouvrière catholique au Canada</i> . . . . .	E. S. P.
106. <i>Réformes scolaires</i> . . . . .	Mgr Eugène LAPOINTE
107. <i>Le Travail du dimanche dans notre industrie</i> . . . . .	J. W.
108. <i>La Gastéité</i> . . . . .	E. S. P.
110. <i>La Société catholique de Protection</i> . . . . .	Olivier CARIGNAN
111. <i>Le Problème des narcotiques au Canada</i> . . . . .	Paul CHARTIER, s. j.
112. <i>Le Charbon au Canada</i> . . . . .	R. P. Alexandre DUGRÉ, s. j.
113-114. <i>Le Nord qui s'ouvre</i> . . . . .	Abbé Edmour HÉBERT
115. <i>Les Trois Etapes de la question ouvrière</i> . . . . .	R. P. J.-A. DESJARDINS, s. j.
116-117. <i>Dans les chantiers</i> . . . . .	Dr Joseph GAUVREAU
118. <i>La Moralité infantile</i> . . . . .	Gérard TREMBLAY
120-121. <i>Le Chômage</i> . . . . .	R. P. Léo BOISNEUVE, s. s. s.
122. <i>L'Eucharistie et la question sociale</i> . . . . .	S. G. Mgr LAFLÈCHE
124. <i>Le Patriotisme</i> . . . . .	E. S. P.
125. <i>L'Apprentissage</i> . . . . .	Charles GAGNÉ
126-127. <i>Notre problème agricole</i> . . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, s. j.
128. <i>Les Forces hydrauliques</i> . . . . .	Abbé Arm. BEAUREGARD
129. <i>L'Art ménager</i> . . . . .	Georges BOUCHARD
130. <i>Le Domaine rural canadien</i> . . . . .	Georges BOUCHARD
131. <i>Les Paysans de France</i> . . . . .	R. P. Adélar DUGRÉ, s. j.
132. <i>La Jeune Fille et les œuvres de charité</i> . . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, s. j.
133-134. <i>Pour et contre le tabac</i> . . . . .	G.-E. MARQUIS
135. <i>Vers l'émancipation économique</i> . . . . .	XXX
136-137. <i>Le Travail de nuit dans les boulangeries</i> . . . . .	G.-E. MARQUIS
138. <i>Expansion industrielle dans le Québec</i> . . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, s. j.
139. <i>Le Logement et la santé</i> . . . . .	R. P. Louis LALANDE, s. j.
142. <i>L'Education de la Justice</i> . . . . .	R. P. J. SALSMANS, s. j.
143. <i>Abolitionnisme ou Réglementation</i> . . . . .	Max. TURMANN
144. <i>L'Actionnariat syndical</i> . . . . .	C.-J. MAGNAN
145-146. <i>Le Conseil national d'Education</i> . . . . .	R. P. Maurice H.-BBAULIEU, s. j.
147. <i>Jeunes d'autrefois. Jeunes d'aujourd'hui.</i> . . . . .	R. P. Adélar DUGRÉ, s. j.
148. <i>Eclaircisseurs canadiens-français</i> . . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, s. j.
150. <i>La Pulpe et le Papier</i> . . . . .	Alfred CHARPENTIER
<i>L'Atelier syndical fermé</i> . . . . .	Rodolphe LAPLANTE
<i>L'Effort économique de notre race</i> . . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, s. j.
157. <i>La Forêt canadienne</i> . . . . .	R. P. Paul-Emile FARLEY, c. s. v.
<i>Le Caractère de l'adolescent</i> . . . . .	R. P. Léon LIBEL, s. j.
160. <i>Les Allocations familiales</i> . . . . .	

# Le Samaritanisme moderne ou Service social

par le R. P. Émile BOUVIER, S. J.

---

## SA NÉCESSITÉ

EN septembre dernier, on annonçait discrètement dans la page féminine du *Devoir* des cours de service social. Quelques jours plus tard, un article anonyme expliquait dans ses grandes lignes la nécessité de cette innovation. Encore une formule, dit-on, à laquelle on accroche le mot *social!* Comme si nous n'avions pas assez de l'économie sociale, de la réforme sociale, de la reconstruction sociale... Voilà maintenant le « Service social »!

La formule peut sembler nouvelle. La réalité, cependant, remonte à l'Évangile: on connaît bien le passage de saint Luc qui décrit la charité du bon Samaritain (x, 25-37). Chose curieuse, après vingt siècles, ces malheureux dont parle le Seigneur, dépouillés, meurtris de coups, gisent encore le long de nos routes. Inutile de rappeler cette litanie de misères, de souffrances, de privations qu'endurent les familles sans travail. Le chômage continue son œuvre; des millions d'hommes attendent encore les services de bons samaritains. Grâce à Dieu, ces samaritains sont plus nombreux qu'on ne le croit. Ils voient la misère, ils compatissent, ils veulent servir.

Mais le problème de la charité n'a plus le caractère de simplicité des temps évangéliques. Aux premiers temps du christianisme, les parents, la famille voisine,

---

1. Ce travail a d'abord paru dans la *Revue trimestrielle*, décembre 1939.

le clan secouraient les pauvres. Du temps des Apôtres, la misère émergeait à un fonds commun d'aumônes que les diacres distribuaient selon les besoins. Aujourd'hui, par son ampleur et son intensité, la pauvreté défie toutes les œuvres et les générosités. Pauvreté *massive*, pauvreté *complexe*, pauvreté *organique* et affreusement *anonyme*.

Pauvreté *massive* causée par le chômage ou l'insuffisance des salaires. Aux États-Unis, 12,000,000 de chômeurs vivent aux dépens de l'État; au Canada, avant septembre, plus d'un million. Pauvreté *complexe*. Certains foyers sont de vrais nids de misère: la maladie, la mort, la désertion, la négligence, l'inconduite du père ou de la mère, le vagabondage, la débauche, la criminalité. Voici une famille de huit enfants: le père ne travaille pas depuis trois ans; les enfants sont malades, manquent de nourriture, de soins médicaux; le plus jeune souffre de tuberculose dans ce logement insalubre, mal éclairé; la mère, brisée par la dépression nerveuse, se décourage. Combien de malheureux souffrent de brisures mentales: vivre au jour le jour, sans espoir, sans ressort moral, est peut-être la plus cruelle des tortures. Pauvreté *organique* qui, depuis dix ans, ressort de la structure de notre société capitaliste. En face de cette industrialisation poussée, de cet engorgement des marchés, le samaritain se demande s'il passera sa vie à fournir des secours, des palliatifs, des remèdes qui soulagent mais ne guérissent pas. Il étudiera donc les rouages de notre législation afin d'améliorer le sort des sans-travail, des femmes et des enfants. Pauvreté *anonyme*. Nos pauvres se cachent de plus en plus, surtout de leurs amis. Combien d'hommes d'affaires, de professionnels appauvris se contenteront d'un repas plutôt que de mendier... chez leurs intimes. Qui les aidera? Qui les relèvera? Le samaritain anonyme, le samaritain du xx<sup>e</sup> siècle, qui vient sympathiser, compatir, mais avant tout *servir*. Servir, voilà! S'approcher du malade,

lui bander les plaies, verser de l'huile et du vin, le remettre sur sa monture, le conduire à l'hôtellerie, lui donner à manger, lui redonner du courage, lui insuffler l'enthousiasme et la vie. *Et tout de suite.* Une famille qui manque de pain ne peut pas attendre la mise en marche de vingt lois, les signatures de vingt secrétaires. Nécessité donc d'un prompt diagnostic, d'une connaissance des œuvres existantes et des lois sociales. Grâce à ses connaissances et à son expérience des œuvres, le samaritain soutiendra, fortifiera, ennoblira la personnalité humaine en dépit des influences qui tendent à la mutiler et à la rabaisser. Voilà, dans ses grandes lignes, le rôle du Service social.

L'ampleur du problème demande beaucoup de discernement dans l'assistance: aux vrais pauvres, hélas! se mêlent les pauvres hypocrites, les profiteurs, les parasites qui jouent avec la bonne foi des hommes d'œuvres. De plus, elle demande un service intelligent qui évite les gaspillages de fonds, qui suppose la connaissance des procédés et de la technique et qui vise à prévenir les maladies sociales et à diminuer les méfaits de la pauvreté moderne. Le Service social doit donc corriger, éclairer, raisonner sur les cas et proposer des réformes sociales. Voilà sa raison d'être!

#### SON OBJECTIF

Mais alors, le Service social se confond avec la charité, la philanthropie, le secours direct, la réforme sociale? A ce compte, des milliers et des milliers de personnes s'adonnent au service social? Le prêtre qui reçoit une mère en détresse, qui écoute avec bonté le récit de sa misère et qui place le bambin malade dans un hôpital, les petites filles au couvent, etc., voilà du service social! Nos bonnes religieuses qui soignent les malades, une infirmière qui enseigne aux mamans l'hygiène des petits,

un membre de la Saint-Vincent-de-Paul qui visite une famille, autant de formes de service social! Mais cela ne suffit pas. Si le service social s'incorpore la charité, il implique aussi la justice<sup>1</sup>. Dans l'ordre social, les misères résultent en majorité d'injustices individuelles et sociales. Or, la société est une institution juridique, non un établissement de charité; elle est fondée sur le droit et le devoir et non simplement sur l'abnégation et le détachement. Par contre, « il ne suffit pas que les prescriptions de la justice conservent entre ses citoyens la paix et la concorde, il faut de plus que l'amour règne parmi eux. Sans doute, la justice empêche les hommes de se nuire entre eux, mais elle ne les porte pas à s'entraider. Il arrive souvent, en effet, que l'homme a besoin d'un secours qui ne tombe pas sous une obligation de justice. Il était donc nécessaire, pour réaliser cette assistance réciproque, d'ajouter à la justice la faculté de l'amour mutuel, par lequel chacun doit aider son prochain, même en l'absence d'un devoir de justice<sup>2</sup> ».

Sans abolir la pauvreté, la justice diminuera le nombre des nécessiteux et des sans-travail, tandis que la charité vraie et pratique réclamera une justice pleine et entière, individuelle et sociale. C'est tout le principe et le fondement d'un vrai service social; c'est sa base théologique et rationnelle, la préparation intellectuelle et spirituelle de son action, l'ajustement pratique de son activité avec la formule de saint Paul: *Caritas Christi urget nos*. Or, le Service social est l'effort de toute une société qui recherche son équilibre. Que veut dire, en effet, soulager, guérir, prévenir, améliorer, sinon l'exercice continu de

1. « Si par charité vous n'entendez que l'aumône, c'est beaucoup trop rétrécir et réduire la charité. Que si vous comprenez le mot charité dans un sens plus grand, je dis que cette charité-là, ou elle suppose la justice ou bien elle l'explique et la renferme, mais elle n'en dispense pas. » (Ollé-Laprune.)

2. S. THOMAS, *Contra Gentiles*, lib. III, c. 30.

deux vertus qui s'attirent et se complètent en vue du triomphe de l'ordre social ?

De cette activité, quel est l'objectif précis ? Quels sont les caractères qui distinguent le Service social ? D'après Percy Alden, d'Angleterre<sup>1</sup>, le Service social comprend quatre genres d'activités : a) le soulagement et la prévention de la pauvreté ; b) la prévention et la guérison des maladies ; c) le traitement et la correction des criminels ; d) la suppression des obstacles qui entravent le progrès de la vie industrielle et économique. Un autre sociologue, Mgr O'Grady<sup>2</sup>, énumère les domaines où les travailleurs sociaux rendent le plus grand nombre de services : le bien-être familial, la protection de l'enfance, la jeunesse délinquante, la criminalité, la santé, le travail, le pauvre devant la loi civile, l'assistance publique, l'administration des lois sociales, l'organisation des loisirs et la législation sociale.

Le Bureau international du Travail<sup>3</sup>, dans son rapport de 1933, classe parmi les services sociaux les services suivants : accidents, maladies, maternité, invalidité, vieillesse, chômage, responsabilités familiales, assurances sociales, assistance, logements ouvriers, allocations.

Un coup d'œil sur la plupart des prospectus des écoles de service social nous amène à une division des services presque standardisée<sup>4</sup> : a) le bien-être familial ; b) la protection de l'enfance ; c) le service médical et psychiatrique ; d) le service de la criminalité et de la jeunesse délinquante ; e) les organisations privées et publiques ; f) la législation sociale. En somme, selon la définition de la première Conférence internationale du Service so-

1. Cf. *Encyclopedia of Social Sciences*, au mot *Social Work*, p. 165.

2. Cf. *An Introduction to Social Work*, par O'Grady : Appleton Co., 1928, pp. 3-24.

3. Cf. B. I. L. Office : *International Survey of Social Service*, Genève, 1933, pp. 13-23 de l'introduction.

4. V. g. celui de l'Université catholique de Washington, de l'Université de Fordham, Chicago, Saint-Louis, Boston College, Smith College, etc.

cial, le Service social est l'ensemble des efforts visant à soulager les souffrances provenant de la misère (*assistance palliative*); à replacer les individus et les familles dans des conditions normales d'existence (*assistance curative*); à prévenir les fléaux sociaux (*assistance préventive*); à améliorer les conditions sociales et à élever le niveau de l'existence (*assistance constructive*)<sup>1</sup>.

Exemple: un père de famille perd sa position; le foyer tombe dans la misère. On paie le loyer et on lui donne des secours directs. Voilà l'assistance palliative.

Voici un médecin que la maladie éloigne périodiquement de son foyer. Sa femme demande de l'aide à un centre d'œuvres: elle ne peut payer un loyer de \$75 par mois, ni soutenir le train de vie élevé de son mari. L'assistante sociale rejoint le malade, lui propose de se reposer dans une clinique de psychiatrie. On découvre que le trouble mental est causé par un mal physique. Au bout de trois mois, le médecin retourne chez lui et continue la pratique de sa profession. Cas d'assistance curative.

Huit enfants vivent dans un logement insalubre de deux pièces. L'assistante leur suggère une maison plus éclairée, plus spacieuse; grâce à cette hygiène, les enfants éviteront la tuberculose. Assistance préventive.

Voici un régime d'assurances sociales contre le chômage, la maladie, la vieillesse! Chaque paroisse, disons, possède un centre social où chacun trouve l'occasion de s'instruire, de se distraire, de se grandir: assistance constructive.

Comment le Service social aborde-t-il ces problèmes? Tout d'abord par une technique appropriée (*case work*). La sociologie étudie la structure même de la société, elle analyse les grands mouvements d'idées, la philosophie de la société et les possibilités de réforme: le Service social

---

1. Cf. Sand, *le Service social à travers le monde*, p. 8.

s'approche de l'individu, de la famille, du groupement<sup>1</sup>. Et comment? Par la clinique, par la pratique de l'assistance<sup>2</sup>, par la cure des cas individuels.

Cette cure comporte quatre éléments: a) l'auxiliaire social s'occupe de personnes qui vivent dans la misère ou dans des difficultés insurmontables; b) ces personnes ne peuvent pas résoudre elles-mêmes leurs problèmes, soit qu'elles ignorent les œuvres sociales, les bureaux d'assistance, soit que leur santé délabrée leur enlève tout ressort, toute énergie pour se débrouiller; c) l'auxiliaire social considère l'individu dans son cadre, dans son milieu; d) enfin, par ses connaissances des ressources de l'individu et de la société, il doit sauver l'intéressé en lui redonnant l'équilibre physique et moral.

Cette clinique sociale comprend trois phases: l'enquête, le diagnostic et le traitement<sup>3</sup>. Par son enquête, l'auxiliaire recherche la situation économique et sociale du patient: naissance, mariage, revenus, jours de chômage, état de santé; il étudie le milieu, l'habitation, les loisirs. Enquête qui s'accomplit par le contact intime, personnel, attrayant même, à la manière d'un monsieur Vincent, d'un Don Bosco, d'un Ozanam causant avec les pauvres. Et l'auxiliaire juge le cas et amène doucement le client à résoudre par lui-même ses difficultés. Pour que l'intéressé reste l'artisan de son salut, il faut trois conditions<sup>4</sup>: d'abord provoquer l'initiative personnelle. L'assistance ne doit pas s'y substituer. Distribuer des secours, des largesses est une charité mal ordonnée. Elle ignore et abaisse celui qui reçoit. Pour aider efficace-

1. « Social Economy is community house-keeping and social service is salvage and repair service. » (Devine, cf. *Encycl. of Social Sc.*, p. 165, au mot *Social Work*.)

2. Cf. O'Grady, *loc. cit.*, p. 56.

3. Non pas à la manière de Mary Richmond dans son volume *Social Diagnosis* que les méthodes plus modernes de 1930 ont déjà supplantée.

4. Cf. Sand, *op. cit.*, pp. 48 et 49.

ment un être humain, il faut l'aimer, le comprendre, s'appuyer sur sa foi, ses convictions. Si on veut ennoblir sa vie, redresser sa personnalité, le meilleur moyen est de respecter sa liberté.

Puis susciter l'activité, secouer la passivité. Ainsi, préférer, pour les orphelins, le placement familial à l'internement dans une institution; demander aux gouvernements de baser leur législation d'assistance, de services, d'assurances sur la collaboration des intéressés.

Enfin, respecter le tempérament et les dons de l'individu. Faire appel aux forces latentes, rajeunir le miséreux en lui redonnant conscience de son rôle dans la vie, de ses dons personnels.

Sur ce diagnostic bien fait, on fondera un plan de relèvement, souple, intensif et persévérant qui comprendra une double action de l'assistante: sur son client d'abord et sur le milieu. Ainsi le service social devient l'art « d'aider le pauvre à s'aider », l'art d'ajuster l'homme à son milieu social.

La complexité de cette tâche se répartit en trois domaines d'activités <sup>1</sup>:

a) *Le Service social des cas individuels* qui comprend le service social familial, le service social scolaire, le service social des tribunaux pour enfants, le service social des hôpitaux et le service social psychiatrique.

Le service social familial se résume à l'assistance matérielle et spirituelle de la famille: secours et rééducation patiente des intéressés avec l'aide du prêtre, des parents, des voisins, du médecin; soins particuliers aux femmes isolées, enfants négligés, abandonnés ou maltraités.

---

1. Cf. *Social Work Year Book*, 1939, art. *Social work as a profession*, par L.-B. Swift, pp. 430 ss.

Le service social scolaire prend soin des écoliers dont le travail, la santé, la conduite laissent entrevoir un milieu familial défavorable. Il se préoccupe des infirmes, des anormaux, des idiots. Il veille sur les enfants dans les rues, les parcs, etc.

Le service social des tribunaux protège les enfants soumis à la surveillance du juge et organise la réadaptation à la vie des jeunes délinquants, etc.

Le service social des hôpitaux suivra le malade dans son milieu familial et social. Enfin, le service social psychiatrique traitera les maladies mentales, dépistera les anormaux et s'occupera des débiles mentaux, surtout dans les débuts de leur maladie. La tension nerveuse perpétuelle fait, hélas! de nombreuses victimes.

b) *Les Services sociaux collectifs* comprennent les groupements, les cercles, les patronages, les œuvres paroissiales, les foyers, groupements d'enfants, terrains de jeux, camps de vacances, organisations post-scolaires.

c) *Les Services du bien-être social* comprennent les services sociaux de l'industrie: on les trouve dans les organismes d'assurances, d'épargne, dans les mutualités, les coopératives, dans les conseils de conciliation et d'arbitrage. Ajoutez les services d'organisation qui perfectionnent l'assistance, qui contrôlent certains fléaux publics, les services d'étude et de propagande qui éclairent l'opinion, préparent les réformes et proposent les lois.

Dans chacune de ces trois zones, les auxiliaires mettent leur bonté, leur dévouement, leur savoir et leur formation technique au service de l'individu, de la famille et de la société: les assistantes sociales s'occupent plus particulièrement des cas individuels, enfants, familles, et les travailleurs sociaux se chargent surtout de la jeunesse délinquante, des criminels, de la coordination des œuvres,

de l'administration et de l'amélioration de la législation sociale. Chacun donne à l'assistance sous toutes ses formes un caractère préventif et éducatif qui fait du service un des facteurs les plus efficaces du progrès social.

Simple technique, dira-t-on, amas de recettes empiriques ? Technique, sans doute, mais technique qui reste l'expression d'un principe: la restauration spirituelle et morale de l'individu, la revalorisation de la famille. Sous peine de faillir à sa mission, le Service social ne devrait jamais perdre de vue ces vérités fondamentales.

En vérité, un grand nombre d'auteurs français et surtout américains, selon la formule du Dr Joannon, opposent « l'armement social à son utilisation, celle-ci seule constituant le champ propre du Service social ». Or, semble-t-il, deux raisons contredisent cette attitude: une raison de fait et une raison de principe.

Dans un pays où l'action sociale est bien organisée, des écoles de service social enseignent la théorie et la pratique de l'assistance, de l'hygiène, de l'administration, des fédérations, des centres d'œuvres, des bureaux d'assistance privée et publique, des ministères de bien-être social, de santé, d'assurances sociales, etc.

Quiconque limiterait le service social à l'individualisation des traitements individuels serait embarrassé pour justifier le service social public, le service social collectif ou encore l'organisation générale de toutes ces forces dirigées contre le paupérisme.

De plus, il faut des principes qui pénètrent la technique elle-même. Bon nombre, poussés par l'intérêt professionnel, comparent le service social à la médecine: tout comme la médecine puise ses connaissances en chimie, en biologie, le service social puise les siennes en politique, en économique, en sociologie. D'autres doutent de cette parité. Le médecin, répondent-ils, guérit les corps, mais

l'auxiliaire social doit guérir les corps et les âmes; il agit sur la personnalité humaine. Qui relèvera les hommes uniquement par la technique? Il faut des principes religieux, je dirai même des principes surnaturels, une philosophie qui compose le fond de cette texture sociale. Comment diriger les forces sociales, améliorer les lois, sans la lumière d'une doctrine, sans l'appoint d'un corps de conclusions sociologiques sûres<sup>1</sup>?

### SES RÉALISATIONS

Une étude intéressante déjà citée a étudié les Services sociaux à travers le monde<sup>2</sup>. Ceux de France, d'Angleterre, de Belgique, offrent des caractères originaux. Arrêtons-nous au Service social américain, pour le moment, à cause de son influence immédiate sur nous. La formidable machine des œuvres aux États-Unis<sup>3</sup> comprend 48 organisations nationales fédérales, en relation avec les différents services sociaux, 370 organisations nationales privées, 512 bureaux d'assistance publique, 52 centres d'assistance privée, 42 départements du bien-être social (*State Welfare Conference*) et 10 organismes d'État pour l'amélioration des lois sociales. Mécanisme puissant qui fonctionne avec ordre, coordination des parties, entente des œuvres et des institutions au moyen de fichiers centraux, de services d'échange, etc.

Au service de cette organisation, trente-cinq écoles de service social (1938) préparent des travailleurs pour ces nouvelles carrières<sup>4</sup>. Le curriculum universitaire com-

1. L'Association américaine des Ecoles de Service social semble pencher en faveur de cette thèse. (Cf. *American Ass. of Schools of Social Work*, par R. C. White, p. 8.)

2. Dr SAND, *le Service social à travers le monde*.

3. Cf. *Social Work Year Book*, 1939, p. 7.

4. En 1934-1935: 12,288 étudiants et étudiantes; en 1936-1937: 7,404. (Cf. *Social Work Year Book*, 1939, p. 116.)

prend deux années d'études. La première inclut d'ordinaire les principes généraux<sup>1</sup>:

PREMIÈRE ANNÉE

*1<sup>er</sup> semestre :*

- a) Philosophie du service social, selon saint Thomas;
- b) La théorie de la pratique de l'assistance sociale;
- c) Psychiatrie et hygiène mentale;
- d) La statistique sociale;
- e) La protection de l'enfance;
- f) La pratique de l'assistance dans un bureau d'œuvres (deux jours par semaine);
- g) Information médicale.

*2<sup>e</sup> semestre :*

- a) Philosophie du service social;
- b) Le problème de l'hygiène et de la santé;
- c) La recherche scientifique;
- d) Organisation sociale;
- e) Problèmes de l'adolescence;
- f) La pratique dans un centre d'œuvres (deux jours par semaine).

En seconde année, l'étudiant se spécialise dans l'activité de son choix. S'il se lance dans l'administration, on insistera sur l'assistance publique, les fédérations, la direction des centres d'œuvres, des hôpitaux, etc.; s'il choisit la protection, le bien-être de l'enfance, on lui donnera des cours sur la criminalité juvénile, l'adolescence ouvrière, la législation sur l'enfance en Europe. Le bien-être social, le service psychiatrique, le service social des cours juvéniles, la statistique, le service social médical, les services publics, autant de sections spécialisées qui requièrent des cours appropriés.

Les directeurs d'école se tiennent aux aguets, surveillent l'évolution des activités, restent en contact avec les chefs

---

1. Le prospectus de l'Université catholique de Washington, 1939-1940.

de « clinique » sociale et organisent le curriculum en vue de la préparation immédiate des carrières.

Ajoutez maintenant à ce personnel universitaire une forte organisation professionnelle. L'Association américaine des Auxiliaires sociaux, en 1919, comptait 750 membres, 4,007 en 1928 et 10,559 en 1938<sup>1</sup>. Cette Association, évidemment, pousse ses membres dans l'administration des programmes d'État, maintient le curriculum des études élevé et sert de trait d'union entre les œuvres et le personnel.

Et voilà dans ses grandes lignes la réalisation du samaritain moderne aux États-Unis: les Services sociaux, les écoles de formation et l'association professionnelle.

Au Canada, où en sommes-nous? Les provinces anglaises, en particulier l'Ontario, ont déjà copié, dans la mesure de leurs moyens, le modèle américain. Mais la province de Québec aboutira-t-elle aux mêmes idées, aux mêmes programmes, aux mêmes organisations? Qui tient compte de notre croyance, du caractère ethnique de notre population, de nos traditions, de nos coutumes, de nos goûts répondra plutôt dans la négative. Notre histoire, en effet, l'a démontré plus d'une fois: les œuvres qui ont méprisé le facteur psychologique ont fatalement abouti à l'échec.

D'ailleurs, nous possédons déjà des éléments précieux d'un bon Service social. Reste à lui insuffler toutefois un esprit, à lui tracer un programme qui jaillisse de la personnalité, de la culture et du tempérament canadiens-français.

Ces éléments, quels sont-ils? D'abord nos œuvres de charité, si héroïquement soutenues par l'Église, notre Assistance publique, nos fédérations, nos lois sociales;

---

1. *Social Work Year Book*, 1939, p. 431.

chacune de ces œuvres étend ses ramifications dans les différentes activités du Service social.

Service de l'enfance<sup>1</sup>, d'abord. Le code civil de la province protège l'enfant sans doute; mais les orphelins, les nécessiteux, les illégitimes passent à la charge des institutions, des orphelinats, des crèches, des *Child Welfare*, des écoles d'industrie, de la Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance, de l'Assistance publique. Les infirmes, les anormaux, les arriérés mentaux ont à leur service des écoles, des asiles, des hôpitaux. Les écoles de réforme s'occupent des incorrigibles. Nos Fédérations d'Hygiène infantile rendent service aux tout petits. A la campagne, les Unités sanitaires<sup>2</sup> luttent hardiment contre la mortalité infantile par l'hygiène scolaire, le dépistage de la tuberculose et des maladies contagieuses.

Le service des familles dépend de notre Saint-Vincent-de-Paul, de nos Fédérations, des secours directs. Les mères nécessiteuses reçoivent des allocations<sup>3</sup>; les épouses abandonnées sont protégées d'abord par le code civil; si elles sont dans le besoin, elles relèvent de l'assistance privée ou publique. Les vieillards bénéficient de la pension fédérale<sup>4</sup>. S'ils n'ont pas atteint l'âge réglementaire et s'ils vivent dans la misère, les institutions aidées par l'Assistance publique s'en occupent. Pension aussi pour les aveugles qui ont atteint l'âge de quarante ans. Ajoutez maintenant les dispensaires, secours de chômage, services d'hygiène, le service des assurances, accidents du travail, etc. Autant d'activités où le Service social aurait un rôle précieux à jouer.

1. Cf. *Commission des Assurances sociales de Québec*, premier rapport (1933), pp. 13-32.

2. On en compte, en 1939, 42 comprenant 48 comtés et 2 villes. (Voir le rapport de Mlle G. Gauthier dans *l'Ordre nouveau* du 5 novembre 1939.)

3. S. R. Q., 1 Geo. VI, ch. 81.

4. S. R. C., 1927, ch. 156.

Nos fédérations, toutefois, se sont développées selon les données les plus modernes du Service social. Notre Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises, organisée en 1933, groupe vingt-deux œuvres dévouées au soulagement de l'indigence et de la misère. Son bureau d'assistance aux familles prépare un service social à domicile et une œuvre d'infirmières visiteuses.

La Fédération anglaise protestante, fondée en 1920, et réorganisée en 1935 sous le nom de *Montreal Council of Social Agencies*, groupe cinquante-trois œuvres dont vingt-deux prélèvent leurs propres fonds. Son fichier central de tous les cas traités par une centaine d'œuvres<sup>1</sup> prévient les pertes d'énergies et de ressources.

La Fédération des *Catholic Charities* classe ses activités en trois groupes: assistance et service social, hygiène et santé, assistance par les institutions.

Enfin, la fédération juive, *Federation of Jewish Philanthropies*, administre elle-même une dizaine d'œuvres fédérées et secourt une demi-douzaine d'organisations subsidiaires<sup>2</sup>. Et combien d'autres œuvres, œuvres de protection, de sauvegarde morale, remplissent un rôle social dans notre province.

De partout on entend la même plainte: « Les ouvriers et les ouvrières manquent! » On déplore l'éparpillement, la division, le double emploi de nos œuvres. Combien souhaitent la coordination, la synchronisation des œuvres et des institutions, l'assistance aux familles organisées.

Qui accomplira cette tâche? Les travailleurs sociaux, sans aucun doute. Donc, il faut une équipe d'auxiliaires, une équipe formée aux méthodes du Service social et qui vienne prêter main-forte aux initiateurs courageux de la première heure.

1. Cf. *Social Service Directory of Montreal*, 1938.

2. Cf. *Twenty-second Annual Report of Jewish Philanthropies*, 1938.

On s'étonne parfois de notre lenteur à entrer dans ce mouvement nouveau. Tout s'explique par notre histoire religieuse: jusqu'en 1921, la charité privée, sous l'égide de l'Église, pourvoyait seule aux misères de notre population. Mais depuis 1931, les misères débordent les générosités: la brusque transformation de notre économie, l'essor industriel de nos villes nous a saisis à l'improviste; l'État doit se charger des chômeurs. Voilà pourquoi on prépare une équipe de travailleurs sociaux qui aident l'Église à continuer son œuvre. Et ceci m'amène à la doctrine, à la pensée qui doit soutenir le Service social dans notre province.

#### SA PHILOSOPHIE

Question plus importante qu'on ne le croirait de prime abord. Malgré nous, l'influence américaine et l'influence anglaise s'infiltrèrent jusque dans nos œuvres. Les exemples de méthode, d'efficacité dans l'action, de coordination des centres d'assistance que les protestants anglais et américains nous enseignent par leurs réalisations ne peuvent pas nous laisser indifférents. Un esprit large et ouvert profite des expériences de ses voisins et apprend à perfectionner ses procédés et sa technique.

Toutefois, imiter ne veut pas dire copier servilement. Naïf serait celui-là qui prétendrait appliquer chez nous le Service social américain ou anglais. Les forces qui l'ont amené à son développement actuel diffèrent totalement de celles qui animent les œuvres sociales du Québec. Un fait frappe d'abord: la laïcisation presque totale de la charité. L'Église catholique, sans doute, par ses fédérations, sa Saint-Vincent-de-Paul, ses institutions, réagit sans cesse, mais son effort est à peine sensible. Cette sécularisation a des racines bien profondes aux États-Unis; elle remonte à la Réforme.

Avant Notre-Seigneur, sauf l'aide mutuelle que se donnaient les Juifs, la charité n'existait pas. Le Maître vient prêcher l'Évangile *aux pauvres*. A sa suite, les Apôtres, les premiers Pères s'occupent des miséreux. Dans les premiers temps apostoliques, l'évêque se chargeait des pauvres, assisté par ses diacres<sup>1</sup>. En dépit des persécutions, l'Église possédait une vaste organisation de charité. Survient ensuite la charité des monastères, la charité des moines de Saint-Bernard, des Cisterciens, des Prémontrés. Jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, c'est l'âge d'or de la charité. Sous le pontificat d'Innocent III, l'assistance était une obligation sociale à caractère religieux. Voici la Réforme. Elle se débarrasse de toute influence ecclésiastique dans l'assistance: le gouvernement a le dernier mot. Écho des doctrines de Guillaume d'Ocam, de Marsile de Padoue et de Jean Wicléf qui placent l'autorité civile au-dessus de l'autorité ecclésiastique. On enlève à l'assistance sociale l'esprit religieux qui la vivifiait<sup>2</sup>. Luther dénoncera la soi-disant faillite de l'Église à résoudre le problème de la pauvreté et il introduira l'idée du fonds commun civil. Sa doctrine de la foi sans les œuvres l'amènera à donner au pouvoir civil toute l'administration de l'assistance. Les *Poor Laws* d'Angleterre resteront imprégnées de cette influence. Les Américains eux-mêmes importeront cette idéologie sociale qui aboutit aujourd'hui à une gigantesque entreprise d'assistance laïcisée<sup>3</sup>.

Quelle doctrine, quelle philosophie animera les œuvres et les écoles? D'abord, existe-t-il vraiment aux États-Unis une philosophie du service social? La question m'a été suggérée par cette lamentable affirmation d'un profes-

1. Cf. Steinbicker, *Poor-Relief in the Sixteenth Century*, 1934.

2. *Id.*, *ibid.*, pp. 8-17.

3. Les fonds publics aux États-Unis, en 1933, supportent de 90 à 95% du poids des Services sociaux.

seur américain: « ... *There is no general scientific or even philosophical basis for Social work*<sup>1</sup>. » Cette technique est à l'usage du juif et du protestant aussi bien que du catholique. Conclusion: afin d'éviter les oppositions, la diversité des procédés, on exerce sa profession sans égard à ses idées<sup>2</sup>. D'autres, plus nuancés, se contenteront d'une philosophie humanitaire. Aucun régime politico-social, disent-ils, ne finira par éliminer la souffrance. Ils ne croient ni au socialisme, ni au communisme, ni au fascisme, ni même au capitalisme. Ils compatissent à la misère humaine et leur philosophie se limite à cet instinct, à cette sympathie naturelle qui pousse l'homme à se donner au prochain<sup>3</sup>.

Mais le grand nombre des travailleurs sociaux est plutôt pragmatiste et utilitaire. Ce qui importe, avant tout, c'est la position sociale. Interrogez étudiants et étudiantes. Ils vous avanceront naïvement qu'une profession nouvelle leur offrant tant de situations rémunératives porte en elle-même son principal intérêt. Le dévouement, les aptitudes et la vocation comptent pour bien peu. Le social cède à l'intérêt personnel.

Humanitarisme, utilitarisme, voilà le double aspect de la philosophie du Service social dans les universités neutres.

Que dire de la pratique de l'assistance où l'on recourt sans cesse aux solutions psycho-analytiques de Freud? Le freudisme « regarde l'homme comme un animal sans volonté et par conséquent sans responsabilité. Tous ses actes sont déterminés par le subconscient. L'homme devient un être dépourvu d'esprit, uniquement mû par ses

1. BRUNO, *The Theory of Social Work*, Heath Co., 1936, p. 5.

2. « Jewish and Non-Jewish Social Workers can collaborate effectively in the practice... of the social work technics, but a fatal division would be brought about were either section to attempt to impose its religious philosophy upon the other. » (Cf. Bruno, *loc. cit.*, p. 577.) — Voir aussi art. *Social Work* dans *Enycl. of Social Sc.*, p. 170, 2<sup>e</sup> colonne.

3. Cf. Brown, *Social Work as a Profession*, Russell Sage Found., 1938, pp. 8-9.

instincts sexuels<sup>1</sup> ». La *libido* sexuelle résout tous les problèmes mentaux. A quoi peut aboutir cette affreuse négation de la spiritualité de l'âme et du dogme du péché originel<sup>2</sup>? Dans leur diagnostic et le traitement des cas individuels, les auxiliaires recourront, sans scrupule, aux cures recommandées par leur maître et trouveront tout normal de recourir à la stérilisation, à l'avortement et à l'onanisme.

Et voilà, dans ses grandes lignes, la philosophie du Service social aux États-Unis<sup>3</sup>!

Qui prétendrait maintenant appliquer à notre province une organisation guidée par de tels principes? Chez nous, semble-t-il, le Service social devrait jaillir de notre croyance, source de nos œuvres, de la physionomie morale de notre peuple, de nos traditions et de nos institutions sociales.

Comme le faisait remarquer M. Esdras Minville, « ce n'est pas l'histoire, mais une doctrine qui a moulé les institutions sociales de la province de Québec ». Depuis 1608 jusqu'en 1921, l'Église catholique a pratiquement assumé tout le fardeau de nos œuvres. Rien de plus logique: elle cherche d'abord le salut des âmes par l'amour de Dieu, âmes de pauvres, âmes de riches, âmes d'infortunés, âmes de privilégiés. A la suite de son Fondateur, elle exercera plus de bonté, de sollicitude pour les miséreux et les éprouvés. Initiatrice des œuvres de bienfaisance, elle ne saurait renoncer à sa mission, à sa politique en matière d'assistance. Le concile de Trente admet le concours du pouvoir civil et même sa coopération indispensable, mais il n'approuve pas la complète laïcisation

1. Cf. J.-H. Bless, *Traité de Psychiatrie*, 2<sup>e</sup> éd., 171-172.

2. Voir *America*, 7 octobre 1939, art. *Freud and Freudianism*, par W.-J. McGarry, S. J.

3. On soupçonne un peu l'effort que doivent fournir les quelques écoles catholiques de service social pour réagir.

de la charité<sup>1</sup>. De plus, les évêques ont toujours les pouvoirs de diriger et de maintenir doctrine et morale<sup>2</sup> qui se reflètent dans le Service social. C'est dans cet esprit que travaillaient nos pionniers et nos fondateurs.

L'Église avait une doctrine, un passé, une expérience. Ses missionnaires, ses religieuses s'occupaient des pauvres, des malades, de tous les services sociaux de la colonie naissante. Petit à petit, les paroisses surgissent, vraies cellules sociales qui groupent autour du clocher: écoles, hôpitaux, institutions diverses. Le samaritain qui guérit les blessures, calme les querelles, relève les découragés est le « bon curé de chez nous ». Et notre peuple, pauvre, sans ressources, sans expérience, abandonne à l'Église l'initiative et la direction des œuvres sociales.

Eh bien! un Service social qui tendrait à dissocier les forces sociales religieuses des forces laïques et à séculariser la charité, trahirait grossièrement la mission historique et sociale de l'Église chez nous. Notre philosophie de l'assistance dépasse celle du bien-être purement temporel et humain; elle ne relève pas le moral d'un chômeur ou d'une famille brisée avec les seules méthodes de la psychiatrie moderne; elle exige de plus la bonté et la hardiesse du samaritain qui diffuse dans un foyer la lumière du surnaturel et du divin. Qu'une équipe de travailleurs sociaux, pénétrés de surnaturel, vivant Jésus-Christ, aborde le service social comme une vocation apostolique, et nous aurons en main la force la plus puissante pour le progrès social.

Enfin, élever une œuvre qui jaillisse de nos mœurs familiales, de nos goûts, de nos habitudes, de notre tempérament. Chez nous, Dieu merci! le grand confident social reste encore le prêtre, la religieuse; l'œuvre qui

1. Session 25, ch. 20.

2. *Ibid.*, ch. 10 et 11.

attire les sympathies, c'est encore l'œuvre paroissiale. Le diocèse, la paroisse, la famille, voilà le tryptique de base pour nos Services sociaux. A cette condition, le Service social vivra parce qu'il représentera l'aspiration d'un peuple qui réhabilite la personnalité humaine selon les procédés que lui dictent ses croyances, ses traditions et son histoire.

Le samaritanisme moderne, voilà la force qui endiguera la misère et le paupérisme. Le Jésus-Christ des pauvres vit encore; il guérit les malades, console, fortifie les souffreteux. A sa suite, les samaritains du xx<sup>e</sup> siècle répètent le même geste. Cet effort de toute une équipe qui tend la main aux miséreux, qui s'organise pour les relever et les ennoblir, cet effort s'appelle le *Service social*, facteur magnifique de progrès et de civilisation.

# ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

Sous le haut patronage de S. Exc. Mgr Gauthier

Archevêque de Montréal

---

## Prospectus et programme

Année 1939-1940

---

### LE COURS DE SERVICE SOCIAL

Ceux qui chez nous ont le souci de l'apostolat, de la bienfaisance ou simplement de l'ordre et de la prospérité sociale suivent avec intérêt, depuis quelques années, le développement du Service social dans notre ville. Mais une auxiliaire sociale ne s'improvise pas. Sa formation a des exigences qui égalent celles des autres carrières professionnelles: du droit ou de la médecine, par exemple. Car le traitement des maladies sociales, tout autant que celui des maladies physiques, et le règlement des injustices sociales, tout autant que celui des injustices individuelles, requièrent des connaissances et un savoir-faire d'ordre supérieur.

C'est l'objet d'un cours de service social de former à l'exercice de cette profession, d'initier à cet art si bienfaisant, qui tend à l'amélioration de nos conditions de vie.

Qui ne sait le rôle décisif de l'*Auxilio sociale* dans la restauration de l'Espagne d'après-guerre? l'importance de l'enquête familiale dans l'organisation des assurances sociales? les avantages qui résultent, et pour l'ouvrier et pour le patron, du mieux-être des familles, là où pénètre la surintendante d'usine? et l'éloquence des statistiques hospitalières, dans les institutions où le Service social est établi?

On ne peut nier la puissance réalisatrice des méthodes du Service social.

Fait par des catholiques de bonne trempe, il peut, très efficacement, contribuer à la rechristianisation de la famille, au maintien de ses meilleures traditions, à la conquête de son indépendance économique.

Mais il faut le signaler, le Service social ne peut s'abstenir d'opter pour une philosophie de la vie, car il est appelé à orienter des activités humaines. S'il se cantonne dans les seules réalités économiques, par le fait même il rejette les valeurs spirituelles.

Il peut y avoir bien des points de contact et une parfaite coopération, en certains domaines, entre auxiliaires de confessions et d'idéals différents. Il ne peut cependant y avoir similitude de procédés et d'aiguillages.

C'est pourquoi depuis quelques années les écoles catholiques de service social se sont multipliées parallèlement aux écoles de service social de toutes dénominations; tant il est vrai que l'idée directrice est ce qui donne à une technique sa portée.

Futurs professionnels ou simples bénévoles sont conviés au cours de service social: prêtres, religieux, religieuses et laïques des deux sexes y trouveront la doctrine sûre et la formation pratique propres à les guider dans l'action.

#### L'ORGANISATION

Ce cours est sous le haut patronage de S. Exc. Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, qui en a confié la direction à M. l'abbé Desmarais, maître ès sciences de service social de l'Université de Washington.

L'Institut de Notre-Dame-du-Bon-Conseil est chargé de l'administration, aussi bien que de la direction pratique des élèves.

Un comité d'administration doit s'occuper de financer l'œuvre afin de lui permettre de se développer et de répondre à l'espoir que l'on fonde sur elle.

Enfin, le personnel enseignant est constitué par des professeurs universitaires et des techniciens de l'action sociale.

## L'ENSEIGNEMENT

Le cours comporte des connaissances doctrinales et des techniques propres à former des assistantes sociales habiles dans l'action et fermes dans les principes.

Au moins deux années d'étude sont requises pour permettre aux élèves d'acquérir, outre les connaissances indispensables, l'expérience et le doigté qui sont les principaux facteurs du succès dans le service social.

Les cours sont répartis chaque année en deux semestres de quinze semaines.

Chaque semaine comporte une douzaine d'heures de cours et au moins quinze heures de pratique (pour les élèves aspirant au diplôme).

L'École des Sciences sociales, à l'Université de Montréal, et l'École d'Action sociale, à l'Institut Pédagogique, coopèrent à la formation des élèves. Mais la plupart des cours pratiques se donnent au local spécial de l'École, à l'Institut de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 5035, rue de La Roche.

Une bibliothèque sociale y est à la disposition des élèves, ainsi que des bureaux pour le travail personnel et la direction pédagogique.

### PROGRAMME DES ÉTUDES

#### (Première année)

*Le fondement doctrinal de la charité et de l'assistance sociale.* — Basé sur l'Évangile et sur la tradition catholique. Applications au Canada et à la province de Québec en particulier. (Un cours par semaine, 1<sup>er</sup> semestre.)

*Problèmes du temps présent.* — Cours donné d'après les données de la doctrine sociale catholique, et à la lumière de l'économie politique. Problèmes généraux de production et de mauvaise distribution. Ce cours est modelé sur les enseignements des Papes, en particulier sur *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*. (Un cours par semaine, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestres.)

*Économie politique.* — Notions préliminaires générales. Les facteurs de la production. L'organisation de la production. La consommation. (Un cours par semaine, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestres.)

*Histoire sociale.* — Les origines et l'évolution de l'institution familiale. L'esclavage. La condition sociale de la femme. Le travail et son évolution. La propriété. Les classes sociales. L'histoire sociale du Canada français, etc. (Un cours par semaine, 2<sup>e</sup> semestre.)

*Législation sociale au Canada.* — Ce que nous avons dans la province et dans les pays à présent. Les raisons qui ont amené la mise en vigueur des lois sociales actuelles. Discussion des lois actuellement pendantes devant les législatures du pays. (Un cours par semaine, 1<sup>er</sup> semestre.)

*Initiation à la pratique de l'assistance sociale.* — Ce qu'est l'assistance sociale. Ses diverses définitions, ses applications aux divers domaines de la science sociale. Ce qu'elle présuppose. Évolution de l'assistance sociale depuis le début du siècle. Tendances actuelles. Étude de certains cas faciles. (Deux cours par semaine, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestres.)

*Hygiène mentale.* — Ce qu'elle est, ses usages pratiques, surtout pour la prévention des maladies mentales. Problèmes de comportement. (Un cours par semaine, 2<sup>e</sup> semestre.)

*Psychologie appliquée.* — Ce qu'est la psychologie expérimentale. Ses usages dans les relations avec les êtres humains en général. Comment reconnaître les types généraux (classifications de Kretschmer). Discussion de certains cas pratiques. (Un cours par semaine, 2<sup>e</sup> semestre.)

*L'adolescent.* — Étude de la psychologie de l'adolescent et des problèmes d'éducation qu'il présente. Questions d'orientation professionnelle. (Un cours par semaine, 2<sup>e</sup> semestre.)

*Hygiène.* — Hygiène individuelle. Hygiène publique. Hygiène scolaire. Mortalité infantile. (Un cours par semaine, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestres.)

*Notions de puériculture.* — Historique des soins donnés à l'enfant dans les divers pays. Ce qui se fait actuellement dans notre pays et dans notre province. Comment se comporter dans chaque cas. (Un cours par semaine, 1<sup>er</sup> semestre.)

*Problèmes d'alimentation et de budget.* — Notions de budget familial. Comment on établit un budget. Proportions à garder. Usages du budget familial. Comment équilibrer budget

et ressources. Notions de régimes alimentaires; balancer un repas, utilisation des renseignements destinés à prévenir erreurs et fraudes dans l'achat d'aliments, vêtements, combustible, etc. (Un cours par semaine, 2<sup>e</sup> semestre.)

*Les groupements de jeunesse.* — Ce qu'ils sont. Utilisation de la psychologie collective. Développement des initiatives personnelles dans chaque membre du groupe. Formation des chefs dans leur propre milieu. (Un cours par semaine, 2<sup>e</sup> semestre.)

*Pédagogie familiale et sociale.* — Ce qu'est l'éducation sociale. Ce qui se fait ailleurs. L'éducateur apôtre social. L'éducation sociale de l'enfant avant l'âge scolaire. A l'école. (Un cours par semaine, 2<sup>e</sup> semestre.)

Plusieurs fois par semaine les élèves reçoivent, en plus, des enseignements pratiques à l'occasion de leurs travaux. Les jours et heures de ces leçons seront déterminés selon le besoin.

N. B. — *La seconde année* permettra de compléter la formation générale des élèves et de les initier aux problèmes plus complexes du service social grâce à des enseignements pratiques sur l'assistance psychiatrique, la statistique, la recherche scientifique, la propagande sociale, l'organisation, l'administration des œuvres, etc.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Les catholiques des deux sexes: prêtres, religieux, religieuses et laïques, peuvent être admis aux cours publics de l'École de Service social, pourvu qu'ils aient au moins dix-huit ans.

Ainsi, les jeunes personnes qui aspirent à des fonctions du service civil où l'enquête sociale a son importance, les membres de la Saint-Vincent-de-Paul et les directrices d'œuvres paroissiales, les aumôniers d'œuvres d'assistance et les sœurs de charité sont spécialement invitées à ces cours d'une portée éminemment pratique.

Tous les élèves pourront se présenter aux examens et obtenir des attestations ou des certificats pour le succès qu'ils y remporteront.

Seules les personnes ayant au moins un brevet d'études supérieures ou l'équivalent pourront aspirer au diplôme.



HORAIRE

Année 1939-1940

1<sup>er</sup> SEMESTRE

- Mardi* 7 h. 30 Diète: Mlle Michelle Gosselin, licenciée ès sciences sociales, technicienne en alimentation rationnelle.  
8 h. 30 Puériculture: Dr Lapierre.
- Mercredi* 5 h. à 6 h. Psychologie appliquée: M. l'abbé I. Lussier, psychologue.
- Judi* 7 h. 30 et 8 h. 30 Initiation à la pratique de l'assistance sociale: M. l'abbé Lucien Desmarais, maître ès sciences de service social.
- Vendredi* 7 h. 30 Hygiène: Dr Baudoin, hygiéniste.  
8 h. 30 Économie politique: M. Vézina, licencié ès sciences sociales.
- Samedi* 1 h. 30 Législation sociale au Canada: M. André Montpetit, avocat, licencié ès sciences sociales.  
2 h. 30 Problèmes du temps présent: R. P. Du Bois, S. J.  
3 h. 30 Fondement doctrinal de la charité et de l'assistance sociale: R. P. Gonzalve Poulin, O. F. M.

2<sup>e</sup> SEMESTRE

- Mardi* 7 h. 30 Hygiène mentale: Dr Alexandre Marcotte, psychiatre.  
8 h. 30 L'adolescent: M. l'abbé I. Lussier, psychologue.
- Mercredi* 5 h. à 6 h. Groupements de jeunesse: Miss Hewitt, maître ès arts de service social.
- Judi* 7 h. 30 et 8 h. 30 Initiation à la pratique de l'assistance sociale: M. l'abbé Lucien Desmarais, maître ès sciences de service social.

<i>Vendredi</i>	7 h. 30	Hygiène: Dr Baudoin, hygiéniste.
	8 h. 30	Économie politique: M. Vézina, licencié ès sciences sociales.
<i>Samedi</i>	1 h. 30	Pédagogie sociale: Sr M. Gérin-Lajoie, B.A.
	2 h. 30	Problèmes du temps présent: R. P. Dubois, S. J.
	3 h. 30	Histoire des institutions sociales: en collaboration.

Les cours du vendredi soir se donnent à l'École des Sciences Sociales, à l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, et ceux du samedi à l'Institut Pédagogique, 4378, avenue Westmount.

#### PERSONNEL DE L'ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

5035, rue de Laroche, Dollard 4448

*pour l'année 1939-1940*

*Directeur* : M. l'abbé Lucien Desmarais.

*Secrétaire et organisatrice* : Sr Marie Gérin-Lajoie.

*Secrétaire adjointe* : Mlle Rolande Gauthier.

*Bibliothécaire* : Sr Blanche Bellavance.

#### *Professeurs de 1<sup>re</sup> année :*

Baudoin (Dr J.-A.), 23, avenue Spring-Grove, Ca. 3702.

Dubois, S. J. (R. P.), 1855, rue Rachel Est, Am. 7844.

Daveluy (M.-Claire), 1157, boulevard Saint-Joseph Est, Do. 3779.

Desmarais (abbé Lucien), 1691, boulevard Pie-IX, Am. 4557.

Gérin-Lajoie (Sr Marie), 5035, rue de Laroche, Do. 4448.

Groulx (abbé Lionel), 260, rue Bloomfield, Do. 8264.

Gérin (Léon), 590, rue Outremont, Do. 6455.

Gosselin (Mlle Michelle), 105, rue Querbes, Cr. 6834.

Hewitt (Miss G. F.), Catholic Welfare Bureau, 739, avenue Cathcart, Pl. 9711.

Lussier (abbé Irénée), Commission des Écoles catholiques, 117,  
rue Sainte-Catherine Ouest, Pl. 5231.

Lapierre (Dr Gaston), 504, rue Cherrier, Ha. 7879.

Minville (Esdras), 3890, rue Van-Horne, At. 0633.

Marcotte (Dr J.-E.-A.), 5642, rue Woodbury, At. 2436.

Montpetit (André), 5306, rue McKenna, Côte-des-Neiges,  
El. 4846.

Poulin, O. F. M. (R. P.), 2010, rue Dorchester Ouest, Wi. 4261.

Vézina (François), 4285, rue Saint-Hubert, Ch. 6081.

---

*Imprimi potest :*

E. PAILLON, S. J.  
*Provincial*

22 juin 1940

*Nihil obstat :*

LÉON BOUVIER, S. J.  
*Cens. dioc.*

23 juin 1940

*Imprimatur :*

J.-C. CHAUMONT, P. A.  
*Vicaire général*

27 juin 1940

LES OBJECTIFS  
de  
**L'ACTION CATHOLIQUE**

*par le*

R. P. ARCHAMBAULT, S. J.



La diffusion de la pensée chrétienne. - La famille. - L'observance du dimanche. - La tempérance. - Pour une saine littérature. - La presse catholique. - Le cinéma. -  
« « Les bonnes moeurs. » »

150 pages - 50 sous; 55 sous franco



**École Sociale Populaire**

## L'actualité en tracts

1. **Ce que le communisme a donné en Russie**  
5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.
2. **Être communiste, qu'est-ce que ça veut dire?**  
5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.
3. **Programme de restauration sociale (n° 1)**  
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
4. **Programme de restauration sociale (n° 2)**  
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
5. **La C. C. F., que faut-il en penser ?**  
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
6. **La Philosophie du bolchevisme**, par S. Ém. le cardinal VILLENEUVE  
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
7. **Pour l'établissement d'un ordre social chrétien**  
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
8. **Le Régime corporatif, notre espoir**  
8 pour 10 sous, 75 sous le cent, \$5.00 le mille.
9. **Le Syndicalisme catholique** (plan de sermon ou de conférence)  
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
10. **Le Syndicalisme catholique canadien**  
5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.
11. **Les communistes en faveur du « cadenas »**  
5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.
12. **Pour restituer à l'édifice social son équilibre**, par S. Ém. le cardinal VILLENEUVE  
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
13. **L'Action corporative**  
5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.
14. **Le Syndicalisme patronal**  
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
15. **Dieu le veut ! Pour la conversion de la Russie**  
10 sous la douzaine, 60 sous le cent.
16. **Une œuvre de doctrine et de salut**  
10 sous la douzaine, 60 sous le cent, \$5.00 le mille.
17. **Le Crédit social et la doctrine catholique.**  
20 sous la douzaine, \$1.50 le cent, \$12.00 le mille.
18. **La Solution corporative**, par Léon-Mercier GOUIN et Maximilien CARON  
2 exemplaires pour 5 sous, 5 pour 10 sous, 75 pour \$1.00, franco.

**ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, MONTRÉAL**

Deacidified using the Bookkeeper process.  
Neutralizing agent: Magnesium Oxide  
Treatment Date: July 2005

**Preservation Technologies**  
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive  
Cranberry Township, PA 16066  
(724) 779-2111

# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

160. <i>L'Association professionnelle</i> . . . . .	Abbé Maxime FORTIN
161. <i>Fédération des Œuvres d'hygiène infantile</i> . . . . .	XXX
162. <i>La Réforme du calendrier</i> . . . . .	J.-H. RICHARDSON
163. <i>Les Petites Industries féminines à la campagne</i> . . . . .	Georges BOUCHARD
165. <i>L'Union ouvrière</i> . . . . .	Abbé L.-A. LAFORTUNE Gérard TREMBLAY
166. <i>Les Anciennes Corporations</i> . . . . .	R. P. STANISLAS, P. S. V.
167. <i>Le Communisme international au Canada</i> . . . . .	E. S. P.
168. <i>Parents et Maîtres, leur collaboration</i> . . . . .	Abbé Arthur MAHEUX
169. <i>L'Enseignement agricole d'hiver</i> . . . . .	Albert RIOUX
170. <i>Le Cinéma</i> . . . . .	Oscar HAMEL
171. <i>La Crise protestante</i> . . . . .	R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
172-173. <i>La Formation technique</i> . . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
174. <i>La Gaspésie intérieure</i> . . . . .	PÉNINSULAIRE
175. <i>Chefs ouvriers catholiques</i> . . . . .	L.-G. HOGUE
176. <i>La Mission sociale de l'hygiène</i> . . . . .	Dr J.-A. BAUDOUIN
177. <i>Les Associations ouvrières au Canada</i> . . . . .	E. S. P.
178. <i>Rotary et Maçonnerie</i> . . . . .	E. S. P.
179. <i>L'Indissolubilité du mariage</i> . . . . .	R. P. E. JOMBART, S. J.
180. <i>Le Tourisme source de richesse</i> . . . . .	Eugène L'HEUREUX
181. <i>La Vaccination antituberculeuse</i> . . . . .	Dr J.-C. BOURGOIN
182. <i>L'Utilisation des sous-produits de la pêche</i> . . . . .	Joseph Risi
183-184. <i>La Paroisse au Canada français</i> . . . . .	R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
185. <i>L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique</i> . . . . .	Abbé J.-Ad. SABOURIN R. P. SCHÉLPE, S. J.
186. <i>L'Industrie chimique et le Canada</i> . . . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
187. <i>Le Travail des jeunes filles</i> . . . . .	Mme W. RAYMOND
188. <i>Les Communautés religieuses et la Cité</i> . . . . .	Juge C.-E. DORION
189. <i>Les Œuvres dans la Cité</i> . . . . .	R. P. BONHOMME, O. M. I.
190. <i>Le Syndicalisme catholique canadien</i> . . . . .	E. S. P.
191. <i>La Semaine sociale de Chicoutimi</i> . . . . .	Wilfrid GUÉRIN
192. <i>L'Eglise et la question syndicale</i> . . . . .	PP. ARENDT et MULLER, S. J.
193. <i>Nos Orphelins</i> . . . . .	Sœur ALLAIRE, etc.
194-195. <i>Encyclique sur l'éducation de la jeunesse</i> . . . . .	S. S. PIE XI
196. <i>L'Enseignement religieux</i> . . . . .	S. G. Mgr ROSS
197. <i>La Semaine du dimanche</i> . . . . .	XXX
198. <i>Pour nos enfants</i> . . . . .	Sœur MARIE HADELIN, etc.
199. <i>La Préférence aux Syndicats catholiques</i> . . . . .	XXX
200. <i>Pour le bon journal</i> . . . . .	Abbé A. ROBERT et O. HÉROUX
201. <i>Le Sens catholique</i> . . . . .	E. MERCIER et G. LADOUCKEUR
202-203. <i>L'Apostolat laïque</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
204-205. <i>Instruction ou Education</i> . . . . .	Esdras MINVILLE
206. <i>En Russie soviétique</i> . . . . .	E. S. P.
207-208. <i>Manuel antibolchévique</i> . . . . .	E. S. P.
209. <i>La Participation des laïques à l'apostolat</i> . . . . .	Antonio PERRAULT
210-211. <i>L'Encyclique « Quadragesimo anno »</i> . . . . .	S. S. PIE XI
212. <i>Le Mariage chrétien</i> . . . . .	R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
213. <i>L'Etat et la morale publique</i> . . . . .	Léo PELLAND
214-215. <i>L'Etat et le mariage</i> . . . . .	Juge C.-E. DORION
216. <i>L'Activité sociale des prêtres de Belgique</i> . . . . .	R. P. Albert MULLER, S. J.
217-218. <i>Cahier anticommunistes</i> . . . . .	E. S. P.
219. <i>Pour la Colonisation</i> . . . . .	E. S. P.
220. <i>Le Rêve communiste</i> . . . . .	R. P. Thomas-M. LAMARCHE, O.P.
221. <i>Pour la Paix</i> . . . . .	E. S. P.
222. <i>La Famille</i> . . . . .	R. P. C. RUTCHÉ, C. S. SP.
223-224. <i>Le Plan quinquennal</i> . . . . .	ENTENTE INTERNATIONALE
225. <i>La Profession agricole</i> . . . . .	Abbé Georges-M. BILODEAU
226. <i>Les Opérations de Bourse et leur moralité</i> . . . . .	R. P. BOURNIVAL, S. J.
227. <i>Le Retour de la mère au foyer</i> . . . . .	Rde Sr GÉRIN-LAJOIE
228. <i>La Place des enfants n'est pas au cinéma</i> . . . . .	E. S. P.
230. <i>L'Action catholique et l'Épargne populaire</i> . . . . .	E. POIRIER et W. GUÉRIN
232-233. <i>Pour la Restauration sociale au Canada</i> . . . . .	E. S. P.
237. <i>L'Agriculture, base économique d'une nation</i> . . . . .	Abbé Edouard BEAUDOIN
238. <i>L'Œuvre de la Colonisation</i> . . . . .	Esdras MINVILLE
241. <i>L'Encyclique « Quadragesimo anno »</i> . . . . .	Abbé Philippe PERRIER
242. <i>La Doctrine sociale de l'Eglise et la C. C. F.</i> . . . . .	Mgr Georges GAUTHIER
243-244-245. <i>Le Mouillage du capital</i> . . . . .	Adrien GRATTON
247-248-249. <i>Essais d'organisation corporative</i> . . . . .	R. P. Albert MULLER, S. J.
250. <i>Eugénisme et stérilisation</i> . . . . .	E. JORDAN et Abbé VIOLET

## PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

251-252. Journées anticommunistes — I.	E. S. P.
253. Journées anticommunistes — II.	E. S. P.
254-255. La Menace communiste au Canada.	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
256. L'Organisation corporative.	Eugène DUTHOIT
257. Le Chômage de la jeunesse.	E. S. P.
258-259. Déclaration — Thèses — Statuts.	LIGUE DE LA CLASSOCRATIE
260. Le Scoutisme.	R. P. Oscar BÉLANGER, S. J.
261. L'Apôtre laïque.	R. P. Thomas PINTAL, C. SS. R.
262. Le Komintern.	ENTENTE INTERNATIONALE
263. L'Encyclique « Immortale Dei ».	S. S. LÉON XIII
264. Allocations familiales.	Claire HOFFNER
265. Les Relations avec Moscou.	E. S. P.
266. La Crise libératrice.	R. P. Albert MULLER, S.J.
267. Le Syndicalisme catholique au Canada.	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
268. L'Ordre corporatif.	A. MULLER, S. J., et E. DUTHOIT
269-270. Les vingt-cinq ans de l'E. S. P.	EN COLLABORATION
271. Caisses populaires et rédemption sociale.	Cardinal VILLENEUVE
272. Comment établir l'organisation corporative au Canada.	C. VAILLANCOURT et E. POIRIER
273. L'Orientalisme professionnelle.	Esdras MINVILLE
274-275. Pour le Christ-Roi et contre le communisme.	Abbé Irénée LUSSIER
276. Les Exercices spirituels.	E. S. P.
277. Petit Catéchisme anticommuniste.	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
278. La Vérité sur l'Espagne.	P. Richard ARÈS, S. J.
279. L'Action catholique spécialisée.	Cardinal ISIDRO GOMA TOMAS
280-281. { L'Encyclique « Divini Redemptoris » L'Encyclique « Mit brennender Sorge » }	R. P. Adrien MALO, O. F. M.
282. La Formation sociale dans nos collèges classiques.	S. S. PIE XI
283. Le Vendredi saint de l'Église d'Espagne.	Abbé Damien ROBERT
284. La Coopération économique.	Secrétariat des C. M
285. Le Syndicalisme national catholique.	Abbé Lucien BEAUREGARD
286. La Malfaisance du capitalisme actuel.	Jean-Baptiste CLOUTIER
287. L'Action catholique au Canada.	E. S. P.
288. Le Problème rural.	Abbé Georges CÔTÉ
289-290. Catéchisme de l'organisation corporative.	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
291. Lettre encyclique sur la liberté humaine.	Nos Evêques
292. Jeunesse et politique.	P. Richard ARÈS, S.J.
293. Pour que vive notre français.	S. S. LÉON XIII
294. L'Action catholique et les religieuses.	Jean FILION
295. Petit Catéchisme d'éducation syndicale.	P. Gabriel LA RUE, S.J.
296. L'Industrie dans l'économie du Canada français.	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
297. Pour un Ordre nouveau.	P. Richard ARÈS, S. J.
298. Mentalité communiste.	Olivar ASSELIN
299. Lettre pastorale collective sur la tempérance.	Mgr DESRANLEAU
300. La Nationalisation des entreprises.	Cardinal VILLENEUVE
301-302. Le Comité paroissial.	Mgr John T. McNICHOLAS
303. Une enquête sur le communisme à Québec.	Nos Evêques
304. Un pays qui a ruralisé son enseignement primaire.	Mgr Wilfrid LEBON
305. L'Église et les grands problèmes de l'heure présente.	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
306. La Corporation professionnelle.	Edouard LAURENT
307. La législation anticommuniste dans le monde.	François-Xavier BOUDREAU
308. La Paix.	S. Exc. Mgr CARTON DE WIART
309. L'Espagne au sortir de la guerre.	Maximilien CARON
310. Lettre encyclique « Summi Pontificatus ».	E. S. P.
311. Tempérance.	S. S. PIE XII
312. Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative.	Joseph LEDIT, S.J.
313. La Canalisation du Saint-Laurent.	S. S. PIE XII
314. Notre relèvement économique.	Dr Jean-Charles MILLER
315. L'Église et l'ordre social.	F.-A. ANGERS, L.-M. GOUIN, E.
316. Notre dimanche chrétien.	GIBBAU, M. CARON, R. ARÈS, S.J.
317. Le Samaritanisme moderne ou Service social.	Paul-Henri GUIMONT
	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
	E. S. P.
	S. Exc. Mgr ARÈS
	R. P. Emile BOYER

N. B. — Les numéros omis sont épuisés

(Abonnement: \$1.50 par an)

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collab.  
la responsabilité de ses écrits.

B N Q



C 000 093 062

MESSAGEUR, MONTRÉAL

93062

